

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 31 JANVIER 2019

DELIBERATION N°2019-10
OBJET : Exercice 2019 – Budget annexe de la Coordination Régionale des centres de gestion d'Occitanie – Budget Primitif et affectation du résultat 2018

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, KARSENTI, Mme AMIEL, MM. TENE, LAVAL
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
M. DESCLAUX représenté par M. CADAS
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
M. SOLERA représenté par M. IZARD

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme COUTTENIER
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
M. CALAS représenté par M. FONTES
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53
Représentants des communes adhérentes
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme SORIANO
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Mme DESMETTRE représentée par Mme ABBAL
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
Représentants des établissements publics adhérents
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme SANMARTIN
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme VOLTO
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Mme FLOUREUSSES représentée par M. CLEMENT

Contenu délibération :

Le Président présente le projet de budget primitif 2019 relatif au budget annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie, aux membres de l'Assemblée.

Le Président rappelle que le budget annexe n'est établi qu'en section de Fonctionnement. Il indique que ce budget est d'un montant en recettes et en dépenses de 1 177 147,10 €.

Le Président propose, à la suite de l'approbation du Compte Administratif 2018 et en conformité avec les dispositions de l'instruction codificatrice N°99-132-M832 du 29/12/1999, de reporter le résultat de 11 999,10 € en recettes de Fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité pour ce budget annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie :

- de reporter le résultat de 11 999,10€ en recettes de Fonctionnement ;
- d'approuver et voter les dispositions budgétaires de ce budget primitif pour un montant de 1 177 147,10€.

Fait à Labège,
Le 31 Janvier 2019

Le Président,

Pierre IZARD